

Cette motion qui traduit le sentiment du peuple en cette province a été repoussée par le vote suivant, tel qu'il appert aux journaux de l'Assemblée Législative de 1899, p. 258.

POUR :

MM. Atwater, Ball, Bédard, Bouffard, Carbray, Chicoyne, D'Auteuil, Dufresne, Duplessis, Flynn, Grenier, Hackett, LeBlanc, McDonald, Marion, Normand, Panneton, Pelletier, Teller.—19.

CONTRE :

MM. Allard, Bêland, Bickerdike, Bisson, Bissonnette, Blanchard, Cardin, Caron, Champagne, Chauret, Chênevert, Cherrier, Clapperton, Décarie, Dechêne, De Grosbois, Delaney, Dessaulles, Doris, Duffy, Garneau, Gillies, Girouard, Gosselin, Gouin, Guérin, Hunt, Lacombe, Laliberté, Lalonde, Lislois, Major, Marchand, McCorkill, Ollivier, Petit, Pinault, Rainville, Robidoux, Robitaille, Rocheleau, Shehyn, Smith, Stephens, Talbot, Turgeon, Watts, Weir.—48.

Le Conseil Législatif bloqua finalement la mesure, mais la députation ministérielle toute entière la réclamait, et parmi elle on comptait quatre des ministres d'aujourd'hui, les honorables MM. Gouin, Turgeon, Weir et Allard.

Aujourd'hui comme autrefois, le gouvernement libéral aspire à faire de l'instruction publique matière à patinage politique et à corruption électorale.

Dans un discours prononcé à la dernière session, M. Godfroi Langlois, député de St-Louis, déclarait que, quant à lui, il n'avait pas peur de mettre de la politique dans l'éducation. Le premier ministre qui demandait aux inspecteurs d'école, avant de leur rendre justice, s'ils étaient pour ou contre le gouvernement, entretient évidemment la même opinion.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul point en matière d'éducation sur lequel l'hon. M. Gouin se trouve, au moins secrètement, d'accord avec M. Langlois. Ce dernier joue publiquement le rôle de bouc émissaire, mais il sait bien que le gouvernement travaille avec lui. Pendant qu'il bat en brèche nos institutions les plus respectables, M. Gouin le regarde complaisamment et n'a trouvé jamais un seul mot pour le reprendre. Au fond de la politique libérale d'éducation, il y a une idée doctrinale, et elle nous achemine peu à peu à l'enseignement d'Etat.